

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 NOVEMBRE 2021

numéro CC_211124_3

L'an deux mille vingt et un, le vingt quatre novembre,

Le Conseil communautaire, dûment convoqué le dix huit novembre deux mille vingt et un, s'est réuni en session ordinaire, Salle Jules BRAL à Le Bosc, sous la Présidence de Jean-Luc REQUI,

nombre de membres	
en exercice	59
présents	39
exprimés	52
vote	
pour	52
contre	0
abstention	0

Présents :

COMBES Michel, BAÏSSET Martine, PAILHOUX Jean-Paul, VALAT Jérôme,
ROMERO Sonia, VANEL Véronique, BRAL Jean-Michel, TRINQUIER Jean,
GOUJON Bernard, FABRE Daniel, LÉVÉQUE Gaëlle, SAUVIER Jean-Marc,
ROCOPLAN Nathalie, CROS Ludovic, BENAMMAR-KOLY Fadhila, BOSC David,
GALEOTE Monique, MARRES Gilles, VERDOL Marie-Laure, KOEHLER Didier,
ALIBERT Damien, LAATEB Claude, SINÈGRE Joana, ROUQUETTE Damien,
SONNET Bertrand, ROUVEIROL Valérie, VENOT Félicien, REQUI Jean-Luc,
JAHNICH Bernard, COUVELARD Jean-Christophe, THERY Clément,
BOUSQUET Pierre-Paul, OLLIER Éric, PERIGAULT Isabelle, FALCOU Alain,
BASCOUL Chantal, VALETTE Daniel, CARLES Alain, GOUTELLE Antoine

Absents avec pouvoirs :

KASSOUH Hamed à VERDOL Marie-Laure, SYZ Nathalie à BOSC David,
PEDROS Isabelle à BOSC David, OLIVIER Françoise à BOUSQUET Pierre-Paul,
PRADEL Sophie à BOUSQUET Pierre-Paul, VAN DER HORST Claire à REQUI Jean-Luc,
ABRIC Michel à REQUI Jean-Luc, GOUDAL Joëlle à GOUJON Bernard,
GOURMELON Izïa à KOEHLER Didier, DRUART David à KOEHLER Didier,
ENNADIFI Fatiha à GALEOTE Monique, RICARDO Christian à LAATEB Claude,
BENAMEUR Ali à LÉVÉQUE Gaëlle

Absents :

COUPEAU Sandrine, CLARISSAC Jérôme, VIALA Alain, AGUSSOL Jean-Paul,
ROIG Frédéric, LEMAIRE Guy, BERLENDIS Philippe

OBJET :	PARTICIPATION AU FINANCEMENT DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE LODÈVE
----------------	---

VU le courrier de la Ville de Lodève du 21 octobre 2021 relatif à la demande de participation de la Communauté de communes Lodévois et Larzac au fonctionnement de l'école de musique,

CONSIDÉRANT que l'école de musique gérée par la Ville de Lodève permet à des enfants et adultes du territoire intercommunal de découvrir et pratiquer la musique,

CONSIDÉRANT qu'à ce titre, la Communauté de communes participe au financement du fonctionnement de l'école de musique de Lodève depuis plusieurs années,

CONSIDÉRANT que l'école de musique de Lodève accueille un large public (143 élèves en 2019/2020, 117 en 2020/2021 et 149 pour la saison 2021/2022) et qu'en 2021 34 % des élèves habitent dans les villages du Lodévois et Larzac,

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

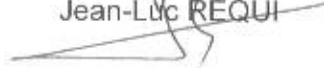
Monsieur le Président propose au Conseil communautaire d'approuver le financement du fonctionnement de l'école de musique de Lodève via un fonds de concours d'un montant de 28 372 euros au titre de l'année 2021.

Oùï l'exposé de Jean-Luc REQUI et après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

- **ARTICLE 1 : APPROUVE** le financement du fonctionnement de l'école de musique de Lodève via un fonds de concours d'un montant de 28 372 euros,
- **ARTICLE 2 : AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tous les documents y afférents,
- **ARTICLE 3 : PRÉCISE** que cette dépense est imputée sur le budget principal, chapitre 65, article 657341,
- **ARTICLE 4 : DIT** que la présente délibération sera transmise au service du contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an susdits et ont les délibérants signé au registre,
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le Président,
Jean-Luc REQUI





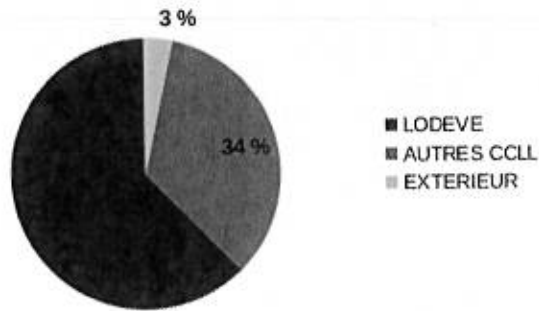
ÉCOLE
DE MUSIQUE
DE LODÈVE

Bilan d'activité 2020/2021

direction de la culture – octobre 2021

Elèves

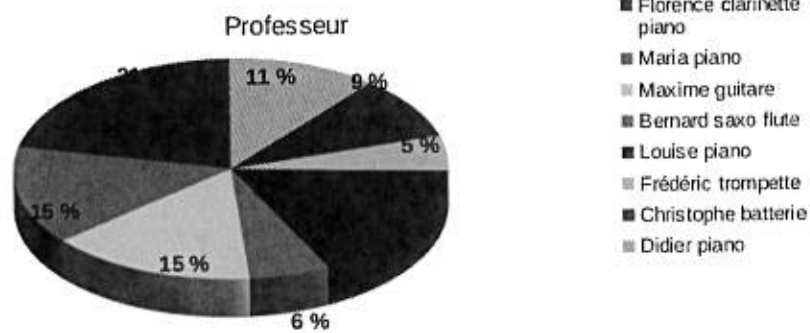
117 élèves ont fréquenté l'école de musique contre 143 pour la saison précédente. Le contexte sanitaire a entraîné une diminution du nombre d'élèves cette année.



La proportion d'élèves issus des villages est en baisse par rapport à la saison dernière (34% contre 40%).

Cours

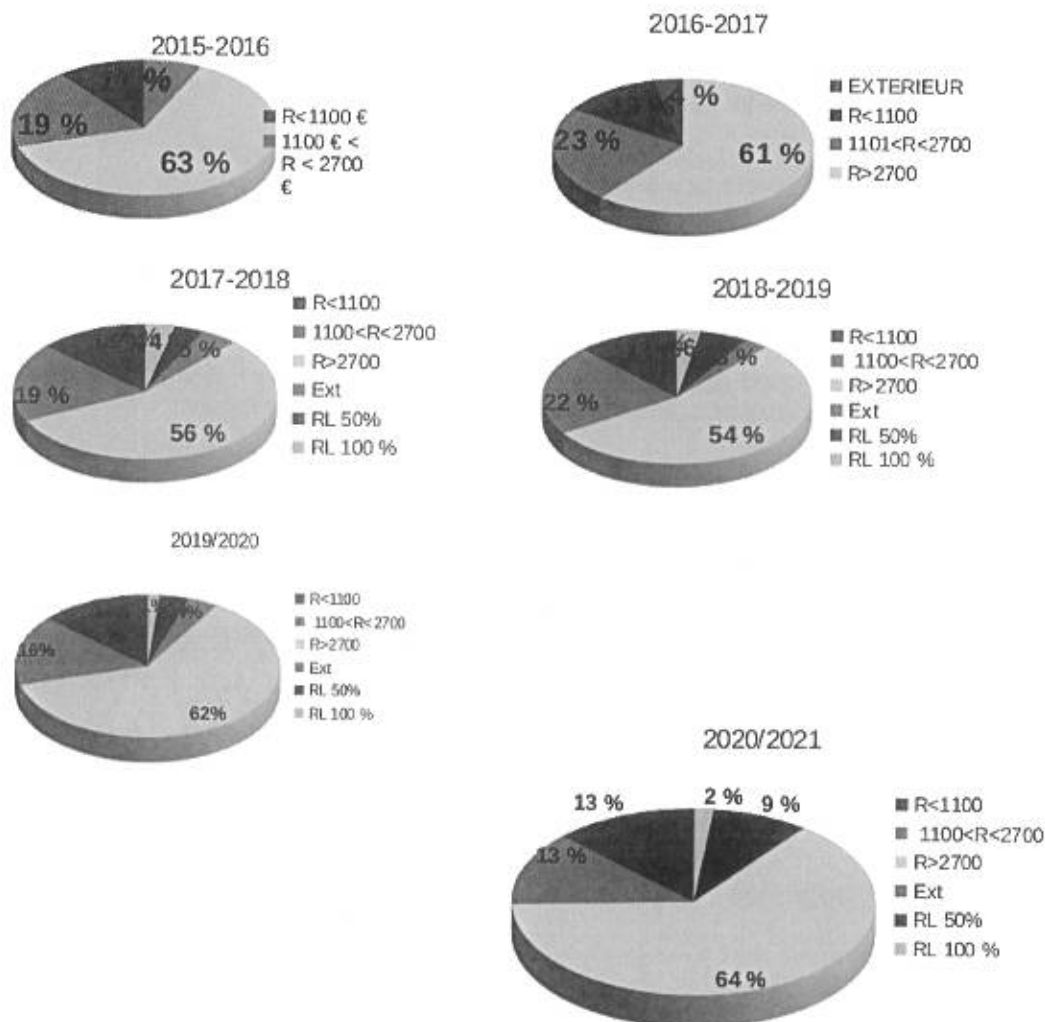
58 heures de cours individuels d'instrument, 7h de cours collectifs par semaine ont été assurés par 8 professeurs avec une répartition en nombre d'élèves comme suit :



Tarifs

La tarification reste basée sur les revenus et le nombre d'activités municipales fréquentées.

Les tarifs n'ont pas varié et les abattements de 15 et 40% en fonction du revenu sont maintenus afin de favoriser l'accès au plus grand nombre.



On note néanmoins un recul des tranches de revenus les plus modestes (26% contre 30% l'année dernière).

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Communication

La communication est principalement assurée via la plaquette de l'école de musique. Elle répertorie les instruments enseignés, les horaires, les tarifs, les dates de concerts... Cette plaquette a été distribuée dans les écoles de Lodève lors de la rentrée des élèves et dans les structures municipales, elle permet à l'école de musique municipale d'être mieux identifiée. La plaquette est également visible sur le site internet de la ville et sur la page facebook de la ville.

Sorties publiques et partenariats

S'impliquer dans la vie culturelle du Lodévois répond également à la volonté d'ouverture de l'école de musique vers le plus large public possible. Le partenariat avec Résurgence, saison des arts vivants, permet aux élèves de jouer dans un cadre de concert professionnel et de rencontrer des musiciens professionnels, celui avec la médiathèque, de sensibiliser à la musique les adhérents à cette structure et celui avec le Réveil lodévois, de donner envie à nos jeunes musiciens de rejoindre cette association musicale amateur afin de partager leur acquis et de prolonger leur "vie musicale". Mais cette année fut encore une année très marquée par la crise sanitaire nous n'avons pu assurer que quelques sorties publiques et n'avons pas pu assurer les concerts avec nos partenaires .

14 octobre 2020 : concert au patio du pôle culturel.

Tous les concerts prévus entre le mois de novembre et le mois de mai ont été annulés du fait la crise sanitaire.

15 juin 2021 : concert des élèves pianistes à la salle des conférences

16 juin 2021 : concert en plein air au patio du pôle culturel

21 juin 2021 : 3 concerts pour les écoles maternelles et primaires de la ville et concert avec le Réveil Lodévois en soirée

Les réunions pédagogiques

Les professeurs assurant tous leurs cours en visio, les réunions avec l'équipe au complet ont été très compliquées à organiser. Nous avons plutôt fait des points mensuels avec chacun afin de construire les concerts de fin d'année et assurer le suivi des élèves.

Structuration administrative

En parallèle du suivi du chantier de l'école de musique, l'année 2021 a aussi été l'occasion de reposer la question du cadre d'emploi et de la rémunération des professeurs avec la

volonté continuer nos efforts de structuration (référencement des rémunérations à une grille indiciaire et prise en compte de l'ancienneté, mise en place de contrats plus longs, identification des heures disponibles pour la conduite de projets...)

Ouverture de la nouvelle école de musique

Le 13 septembre 2021, l'Ecole de musique a ouvert ses portes dans de nouveaux locaux au sein du pôle culturel Confluence (abritant déjà la médiathèque, un café culturel et une salle d'animation. Ce nouveau lieu allie qualité esthétique et acoustique et propose des espaces conviviaux, mutualisés avec d'autres acteurs musicaux amateurs. C'est un cadre dédié entièrement à la musique et idéal pour le travail des professeurs et des élèves.

Perspectives 2021/2022

Inscriptions

Malgré deux années impactées par la crise sanitaire, les inscriptions à l'Ecole de musique sont très fortes avec 150 demandes d'inscription en ce mois d'octobre 2021.

L'équipe

L'équipe pédagogique comprend 8 professeurs. Un nouveau professeur de saxophone et flûte traversière, lui-même ancien élève de l'école, a pris ses fonctions début novembre 2020.

Un nouveau professeur de batterie est également arrivé pour la rentrée.

C'est donc une équipe rajeunie qui porte avec enthousiasme le projet de l'Ecole de musique.

Musique d'ensemble

L'ensemble d'élèves adultes n'a pu être reconduit puisque le professeur de batterie qui animait cet ensemble a arrêté. Mais un projet d'orchestre au sein de l'école de musique est en train de se construire.

Projets

Le partenariat avec le groupe musical du Réveil Lodévois autour de l'intégration des jeunes musiciens de l'école de musique est un réel succès puisque 16 élèves ont intégré l'association. Malgré les aléas de la crise sanitaire, ils sont toujours aussi motivés.

Les partenariats en lien avec les services culturels des collectivités municipales et intercommunales se poursuivent et se diversifient :

- dans le cadre de Résurgence, saison des arts vivants, projet de mise en récit d'expériences de musiciens amateurs avec le Muerto coco*
- mise en place d'une coordination commune de la Fête de la musique*
- en partenariat avec la Médiathèque, un projet autour du slam et de l'auteur Insa Sané aura lieu au printemps.*

Les concerts en maison de retraite sont, vu les événements, remis à plus tard. L'équipe des professeurs projettent également d'intervenir dans les écoles de Lodève pour une présentation des instruments.